

Nom/ Prénom de l'élève :

Classe :

Ecole primaire de Couvron et Aumencourt

Rentrée du 22 juin – Protocole d'accueil des élèves

Document rédigé sur la base des préconisations sanitaires des infirmières scolaires et du médecin scolaire de la circonscription du Laonnois et décliné au regard des recommandations du conseil scientifique COVID 19, de l'académie de médecine pour une rentrée le 22 juin et du guide de l'éducation nationale.

« Grands principes » de la rentrée du 22 juin :

- Assouplissement des règles de distanciation
- L'approche pédagogique sera tout autre, il faut envisager cette période comme une passerelle entre cette année scolaire et l'année à venir.

Charte sanitaire (identique mairie/école)

Gestes barrière

1. Organiser le lavage des mains des élèves qui peut désormais se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe :
 - a. le matin à l'arrivée ; avant et après les temps de récréations.
 - b. après le passage aux toilettes ;
 - c. avant et après le repas ;
 - d. prise de température par les parents avant le départ pour l'école et sur le temps scolaire dès que besoin. Si des symptômes apparaissent et/ou suspicion de COVID-19, l'élève ne doit pas se rendre à l'école. **La famille doit prévenir la directrice de l'école.**
2. Tousser et éternuer dans le pli du coude.
3. Éviter les contacts de proximité :
 - a. Eviter le croisement entre les différentes classes (échelonnement pour l'utilisation des espaces communs et de la cour de récréation). Cette limitation est d'autant plus nécessaire à l'école maternelle.

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

Nom/ Prénom de l'élève :

Classe :

Organisation matérielle

1. Utilisation des sanitaires avec eau, savon, serviettes jetables, produits de nettoyage adaptés à l'hygiène des locaux..
2. Lignes téléphoniques accessibles. Répertoire d'urgence dans chaque classe.
3. Nettoyage des locaux une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (comme les poignées de porte) est également réalisé au minimum une fois par jour.
4. Matériel prévu par la mairie et l'école :
 - a. masques chirurgicaux pour les enseignants et le personnel communal
 - b. savon liquide, serviettes jetables et gants de protection.
 - c. Les élèves doivent impérativement avoir leur matériel. Le matériel qui sera prêté par l'école sera nominatif et inutilisable par un autre élève pendant une certaine durée et seulement après décontamination complète.

Les jeux de cour sont autorisés si une désinfection au minimum quotidienne est assuré ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Organisation des entrées et sorties de classe élémentaires

	MATIN		APRÈS-MIDI	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
CP	8h20	11h45	13h20	15h55
CE1/CE2	8h25	11h55	13h30	16h00
CE2/CM1	8h30	12h00	13h30	16h00
CM2	8h30	12h00	13h40	16h05

Entrée et sortie des classes des CP, CE1/CE2 et CM2 par le portail habituel . Merci de respecter les horaires !

Entrée et sortie des élèves de CE2/ CM1 par le portillon situé en haut des escaliers, côté cantine.

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

Nom/ Prénom de l'élève :

Classe :

Organisation des entrées et sorties de classe maternelles

	MATIN		APRÈS-MIDI	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
PS/MS	8h20	11h45	13h20	15h55
MS/GS	8h30	12h00	13h30	16h00

Les parents veilleront à respecter les horaires d'entrée et de sortie.

L'entrée des élèves en dehors de ces horaires est interdite

Procédure d'urgence si cas suspecté :

Si un élève présente une symptomatologie évocatrice (sensation de fièvre, toux et/ou essoufflement, diarrhée, altération de l'état général)

1. Isolement avec un masque
2. Appel aux parents pour un retour à domicile.
3. Appel du 15 si signes de gravité (détresse respiratoire / malaise)
4. Poursuite stricte des gestes barrière.
5. Nettoyage approfondi du lieu d'isolement.

CANTINE/GARDERIE

En concertation avec la mairie, les services de garderie et de cantine reprennent dans des conditions normales dès le lundi 22 juin ; il convient aux parents de se référer au règlement intérieur des services périscolaires pour en connaître les modalités de fonctionnement .

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

Nom/ Prénom de l'élève :

Classe :

Quelques informations pratiques :

- Le port du masque pour les enfants n'est pas conseillé car le plus souvent il est mal utilisé par les plus jeunes. Vous pouvez fournir un masque tissu ou autre à la seule condition que votre enfant soit en capacité de s'en servir seul.
- Les gants ne sont pas nécessaires : un lavage des mains efficace sera mis en place chaque heure.
- Merci de ne pas fournir de gel hydroalcoolique à votre enfant : le nettoyage des mains au savon reste la meilleure des désinfections.
- Pensez à nettoyer le cartable de votre enfant le plus souvent possible afin qu'il ne soit pas vecteur potentiel du virus
- Merci de fournir une petite bouteille ou gourde d'eau à votre enfant (pas d'utilisation de gobelet possible).

Ce document prend effet dès ce jour mais **est susceptible d'évoluer** en fonction de la présence du virus COVID-19 sur le département et des indicateurs mis en place par le gouvernement et l'éducation nationale.

Soyez certains que nous mettons tout en place pour garantir au mieux la santé des enfants et des adultes qui les encadrent. Nous devons malheureusement constater que le risque zéro n'existe pas dans cette situation.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien sincèrement,

Le Maire de Couvron



La Directrice de l'école

Date :

Merci de préciser vos noms et prénoms en toutes lettres avant de signer.

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :